

Année scolaire 2025-2026

Fiche horaire de circuit

Car n° 135 - Circuit : LS135R17

Validité : 26/08/2023 au 21/08/2024

Sens : Retour

Niveau : Secondaire

Circule : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Nom de l'arrêt	Commune	Horaire
ETAB: COLL SAINTE ANNE	CARQUEFOU	17:05
TROIS CHÊNES	SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE	17:18
PARC DES SPORTS LIGNE C7	THOUARE-SUR-LOIRE	17:24
PONT MÉTAIRIE LIGNE 87	THOUARE-SUR-LOIRE	17:25
MARIE GALANTE	THOUARE-SUR-LOIRE	17:26
BELEM	THOUARE-SUR-LOIRE	17:27
CARTIER	THOUARE-SUR-LOIRE	17:28
LE HALLERAY	THOUARE-SUR-LOIRE	17:29
JAUNEAU	THOUARE-SUR-LOIRE	17:31
CIRCUIT DU VALLON	THOUARE-SUR-LOIRE	17:32
PRÉ POULAIN	THOUARE-SUR-LOIRE	17:33
FRÊNES	THOUARE-SUR-LOIRE	17:34
HALBARDERIE	THOUARE-SUR-LOIRE	17:36
CLEMENCIERE	THOUARE-SUR-LOIRE	17:37
RUE DE MAUVES	THOUARE-SUR-LOIRE	17:38
MONTY	THOUARE-SUR-LOIRE	17:39
TARENTEISE	THOUARE-SUR-LOIRE	17:40
CLAIRAIS 3	THOUARE-SUR-LOIRE	17:41
L'EBEAUPIN	THOUARE-SUR-LOIRE	17:43
CHÊNE VERT	THOUARE-SUR-LOIRE	17:44
CHEMIN NANTAIS	THOUARE-SUR-LOIRE	17:46
HILLIÈRE	THOUARE-SUR-LOIRE	17:47
BASSE HILLIERE	THOUARE-SUR-LOIRE	17:48
CHAPELLERIE	THOUARE-SUR-LOIRE	17:49
PETITS CHAMPS BLANCS	THOUARE-SUR-LOIRE	17:50

Par précaution, les élèves doivent se présenter avant l'horaire de passage du véhicule. En cas de retard du car, un second véhicule effectuera généralement le circuit dans les 30 minutes qui suivent, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste aux arrêts - La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

Année scolaire 2025-2026